



DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DOUAI

COMMUNE DE LÉCLUSE

LE PROJET ÉDUCATIF

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT SAISON 2018-2019

La commune organisatrice de l'ALSH de Lécuse s'efforce de répondre à toute demande d'accueil d'enfants en vacances. Elle prend en compte des tranches d'âge différentes et compte accueillir 104 enfants de 4 à 16 ans. Lécuse est une bourgade en zone rurale (environ 20km de Douai) de milieu socio-culturel hétérogène. Le projet éducatif de la commune vise à développer et enrichir l'enfant par sa participation à des activités de loisir, à lui permettre d'exercer un choix et favoriser son implication dans des activités libres, à le "dépayser" grâce à des découvertes nouvelles.

Conformément à ces intentions éducatives, le projet pédagogique à soumettre à l'équipe d'animation est orienté vers 3 buts :

- 1) Échanger et découvrir,
- 2) Vivre en communauté, s'unir et agir,
- 3) Responsabiliser.

Echanges et découvertes permettraient à l'enfant de s'intéresser à la vie des autres, d'observer et écouter. Ainsi, lui seront proposés excursions, rallyes, et jeux de piste dans la région qui est sienne mais dont il connaît parfois peu le patrimoine culturel.

La vie en communauté (durant, certes, une période restreinte) serait pour lui l'occasion de développer sa capacité à trouver sa place dans son équipe de vie quotidienne. Pour cela, de nombreuses activités ludiques (créations artistiques, olympiades, ...) seront communes au groupe et permettront de consolider l'esprit qu'il incarne.

Enfin, dans notre dernier but "responsabiliser l'enfant", l'objectif visera à le rendre capable de participer à l'élaboration d'un projet, de faire des choix et s'y tenir. Par exemple, il aura l'occasion de prendre part à l'organisation d'une activité comme le camping. Il disposera ainsi d'une certaine autonomie (activités à la carte ou autogérées).

Bien entendu, les lignes directives du projet pédagogique seront adaptées aux enfants en bas âge et plus généralement aux différentes tranches d'âge.

Les locaux de l'école maternelle devraient permettre aux 4-6 ans d'avoir leur propre structure d'accueil et de bénéficier de conditions sanitaires appropriées.

Notons également que les médecins à proximité sauront apporter les soins nécessaires. Ainsi, par exemple, une activité comme le camping durera moins de temps pour les 4 – 6 ans et se déroulera près du village où les conditions sanitaires requises seront appropriées. N'oublions pas qu'il est avant tout question pour ces enfants de dormir hors de "chez moi" et de pouvoir participer à certaines tâches de la vie en collectivité (vaisselle, rangement des tentes,...) sous la tutelle de leurs animateurs.

Nicole DESCAMPS-VOTTIER
Maire de Lécluse